

Chemin du Croissant

Réalisation d'un immeuble de
83 appartements

Prestations | Architecte exécution

📍 Chemin du Croissant 1-7
1219 Châtelaine

2021



Une densification dynamique.

Présentation

Au cours de l'année 2015, dans un contexte en pleine évolution, la Fondation des maisons communales de Vernier organise un concours sur sélection pour réaliser un immeuble d'habitation. Le terrain à disposition borde la voie ferrée et la future voie vert reliant Cornavin à Satigny, entre le quartier de Châtelaine et le Vernier historique.

Projet

Située en zone de développement, la parcelle jouxtant l'avenue Henri-Golay voit son potentiel de densification défini par les directives d'un plan localisé de quartier. L'implantation, le gabarit, la volumétrie générale et les accès sont ainsi circonscrits en amont. Un cadre strict et des besoins clairs qui n'empêchent nullement les architectes lauréats de démontrer l'étendue de leur créativité.

Avec quatre entrées distinctes et cinq étages courants, le bâtiment offre un total de 83 appartements, allant du trois pièces mono-orienté au cinq pièces traversant. Les entrées sont claires et agréables, équipées de bancs en chêne propices à la rencontre et la convivialité. Une salle commune est mise à la disposition des locataires pour l'organisation de réunion ou de fêtes. Les logements d'utilité publique de type HLM se concentrent dans une allée ; trois allées accueillent les unités d'habitation en loyer libre. Enfin le sous-sol commun est dévolu au stationnement pour 62 voitures et 15 motos.

Programme d'exécution

Simple et compact, le bâtiment propose une grande variété de logements inscrits sur la même base d'espace communautaire de départ, mais où varient seulement les accès et la position des meubles de cuisine. Toutes les chambres sont tournées sur les voies de chemin de fer, alors que les pièces de jour, cuisine ou salon, s'ouvrent sur un îlot ouvert et végétalisé. Résultat d'une utilisation rationnelle des espaces, les intérieurs sont larges et fluides, habillés de matériaux durables et résistants. Dans les appartements, on note en particulier les parquets en chêne massif et les carreaux de grès cérame pleine masse ; dans les parties communes, on relève des murs en béton brut, des sols couverts de granit du Tessin et des portes palières en chêne verni. Au Nord, la façade se compose d'un rigoureux tressage extérieur en béton préfabriqué, alors qu'au Sud, du côté calme et ensoleillé, la façade légère se caractérise par de longs balcons continus filant devant de généreuses terrasses.

Cette attention à la matérialité se double d'un soin particulier porté à la mise en œuvre, afin d'offrir un confort maximal aux personnes. C'est le cas par exemple avec la double protection phonique protégeant des nuisances du train ou, sur la même façade, des ouvertures en biseau permettant un meilleur apport de jour naturel dans les chambres. Un motif qui se retrouve dans les cages d'escalier pour personnaliser les portes palières. Au Sud, le jeu chromatique élégant des garde-corps complète cette volonté d'apporter des espaces singuliers dans un cadre clair et rigoureux. Une vigilance aux questions écologiques et à la biodiversité s'affirme notamment à travers la présence de nichoirs à martinets dans les buanderies, ou un toit plat planté de végétation extensive. Bien sûr, le bâtiment atteint les standards de la labellisation THPE.





Autour de l'immeuble, les aménagements extérieurs s'organisent de façon conviviale, avec une jolie place de jeu, des bancs publics, de larges bandes végétalisées en pleine terre et, mis à la disposition par les autorités communales, des bacs pour les expériences de plantages. Un ensemble d'une richesse paradoxalement simple et joliment réussie.



Prestations SIA 102 4.32 à 4.53
Conception 2015- 2018
Réalisation 2018 - 2021

Maître de l'Ouvrage FMCV
Architectes projet F.Graf & J. Menoud
Architecte exécution Beric SA

Surface brute de planchers 7'579 m²
Nombre de niveaux REZ +5
Montant total des travaux /